

LE BON MILITARISME

(Suite de la cinquième page)

se basant sur l'expérience, qu'il n'y a eu du vrai et bon militarisme que sous l'inspiration de l'esprit religieux.

Si nous nous permettons de pareilles réflexions, c'est qu'elles nous ont été dictées par les belles démonstrations auxquelles nous avons assisté depuis que le Directeur de l'Académie le Révérend frère Hilaire a eu l'idée de créer un corps de jeunes cadets qui à l'instar de ceux du Mont St-Louis vont faire honneur à notre vieille capitale.

A ceux qui seconcent le vaillant Directeur de l'Académie, au Révérend frère Robert, spécialement, nos plus sincères félicitations. Nous n'aurons jamais trop à Québec d'institutions qui savent sous l'uniforme militaire saluer le drapeau du Sacré-Cœur et plier le genou devant l'autel.

Que le Directeur de l'Académie Commerciale accepte donc cet article comme une reconnaissance de ceux dont nous nous faisons l'humble écho et qu'il continue avec ses dévoués collaborateurs l'œuvre si bien commencée et à laquelle nous applaudissons de tout cœur. Cet applaudissement au militarisme catholique Canadien Français peut être pris par tous, amis et ennemis, comme une réprobation aux agissements de Sam Hughes, qui dans les phases les plus brillantes de notre épopee nationale refuse à nos soldats catholiques Canadiens Français l'honneur d'escorter notre bien aimé Primat le Cardinal Bégin.

REPRÉSENTATION A UN ABONNÉ

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

LE JEUNE VEAU

Immédiatement après la naissance, un des premiers soins à donner au veau est de rompre, s'il ne l'a été, le cordon ombilical, ou, en tout cas, afin d'éviter toute hémorragie, encore bien que cet accident soit assez rare.

On s'assure aussi s'il n'y a pas occlusion des parties naturelles, yeux, bouche, naseaux, etc. Puis on l'approche de sa mère afin qu'el le sèche en le léchant, ce qui est instinctif chez elle ; au besoin, on l'y incite en saupoudrant le corps du nouveau-né d'un peu de sel ou de son. Cette opération a pour but de le débarrasser des mucosités dont il est couvert et d'exciter la circulation du sang.

Certains accidents pouvant se produire par cette action, morsures, excoriations, il est préférable de sécher le veau en le frottant par tout le corps avec un linge ou de la flanelle ; puis de le placer, dans une étable bien chaude, sur une bonne litière, en le couvrant bien.

Bientôt, ce jeune animal cherche à se tenir debout et à se diriger vers la mamelle maternelle, ce en quoi on doit l'aider, surtout pour l'empêcher de tomber ; et s'il tarde à trouver le mamelon, on lui en met le bout dans la bouche.

Parfois, quand il s'agit particulièrement d'une bête qui vient de mettre bas pour la première fois, la mère est chatouilleuse et refuse de se laisser téter ; il suffit le plus ordinairement de lui donner quelques friandises et de la caresser, sa répugnance cessera bientôt. Cependant si elle persistait dans son refus, il faudrait bien enrayer les mouvements de membres postérieurs au moyen d'une corde formant ceinture, qu'on lui passerait sur la croupe, en arrière de la pointe de la hanche autour du ventre, et qu'on tirerait assez fortement après avoir passé l'un des bouts dans une ganse attachée à l'autre bout, pendant qu'un aide tiendrait le petit à la mamelle. On pourrait encore attendre, avant d'approcher le veau, que le pis de la mère soit plein, car alors la douleur éprouvée par l'accumulation du lait la pousserait à supporter son petit qui, en tétant, la soulagerait.

Si le nouveau-né paraissait passer quelques heures sans téter, c'est qu'il serait faible ou qu'il aurait souffert pendant la mise bas, il faudrait alors traire la mère et faire boire au petit le lait tout chaud ou encore lui donner de l'eau sucrée ou miellée.

En tout cas, il est toujours préférable de faire prendre au jeune veau le premier lait de sa mère, lequel par ses qualités purgatives, favorise la sortie du « mécanisme », espèce de matière visqueuse qui encombre le canal intestinal et qu'on désigne vulgairement sous le nom de « colle ».

L.-D. HUGUENIN, Prof.,
Ste-Anne, Kamouraska.

N. B. — Nous répondront gratuitement à tous les lecteurs de ce journal qui auraient quelques renseignements agricoles ou horticoles à nous demander.

COURRIER AGRICOLE

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

LES BAINS AU CHEVAL PENDANT L'ÉTÉ

Il faut trouver de bons endroits, où l'eau soit propre et où l'animal ait pied suffisamment pour y accéder et aller et venir de façon à ne pas rester immobile, c'est à cette dernière précaution qu'il faudra veiller, et il faudra avoir soin de lui faire faire, s'il y a assez d'eau pour que cela soit possible, des mouvements de natation, l'animal se remuera d'autant mieux, à condition toutefois d'éviter les herbes où il pourrait s'empêtrer. Au sortir de l'eau, on promènera la bête, de façon à amener une réaction salutaire.

Le bain de rivière rafraîchit, repose et fait cesser cet état fiévreux du cheval qui a un exercice fatigant en pleine chaleur. C'est plutôt le matin qu'il convient d'y procéder ; surtout, il faut bien se garder de le donner une fois le soleil couché. L'animal pouvant se refroidir et par là même contracter des maladies dangereuses, souvent mortelles.

Dans beaucoup de cas, le lavage à grande eau est préférable, constituant pour l'organisme du cheval ce que la douche est pour celui de l'homme. Un coup d'éponge, en partant de la nuque, puis un coup de brosse mouillée dans la direction du poil et un bouchonnage consciencieux serait un excellent moyen de régénérer la vigueur du cheval, le nettoyage étant suivi ainsi d'une sorte de massage qui a pour effet de lui procurer beaucoup de soulagement et tonifier les muscles. On doit avoir soin de bouchonner partout fortement, et en particulier sur les jambes. C'est la plupart du temps parce que les jambes sont mal assuyées que se produisent des crevasses.

De tels traitements auront plus d'influence sur la santé du cheval que tous les remèdes régénérants possibles, quelques bons qu'ils soient.

L.-D. HUGUENIN, Prof.

LA RÉCOLTE DU FOIN DE TRÈFLE ET DE MIL

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Lorsque le présent article arrivera chez les lecteurs du *Bulletin de la Ferme*, le fanage du foin sera commencé, du moins chez les cultivateurs qui connaissent les nombreux avantages qu'il y a à faucher l'herbe des prairies avant qu'elle ne soit trop mûre. Il serait donc bien à propos de parler ici des différentes méthodes que l'on devrait suivre pour pratiquer convenablement le fanage du foin destiné à l'alimentation. Cependant, malgré les services que cela pourrait rendre à la classe agricole, nous nous bornerons plutôt à exposer à l'attention des cultivateurs les procédés généralement suivis pour faire la récolte du foin de trèfle et de mil, en vue de la production de la graine. Nous essayerons aussi de mettre en relief quelques uns des nombreux avantages que peut retirer le cultivateur en produisant, chaque année sur sa ferme, la graine de trèfle et de mil dont il a besoin.

FOIN DE TRÈFLE

Pour obtenir de la graine de trèfle de bonne qualité, attendu que le degré de maturité influe beaucoup sur la capacité germinative des graines, on doit ne faire la seconde coupe du trèfle destiné à la récolte de la graine, que lorsqu'il est bien mûr, c'est-à-dire quand les capsules (têtes des tiges, fleurs) ont pris une teinte brune et que les graines se séparent facilement de leur gousse, en les froissant dans le creux de la main. La première coupe devant avoir été faite au commencement de juin. L'expérience a démontré que la seconde coupe de trèfle donnait un plus fort rendement en graine que la première et que cette graine était ordinairement plus nette.

Pour faire la coupe du foin de trèfle, on emploie de préférence la